



Communiqué du Conseil Syndical

Le Conseil Syndical de **F.O.-DGFIP**, réuni à Paris les 13, 14 et 15 janvier, a procédé à une large analyse de la situation générale, des sujets spécifiques à la DGFIP et des résultats des élections professionnelles. Le Conseil Syndical se félicite de la progression de **F.O.-DGFIP** lors des élections professionnelles de décembre 2014 et remercie tous les électeurs qui lui ont fait confiance.

Dans le contexte très particulier de ce début d'année, le Conseil Syndical réaffirme son soutien aux rassemblements citoyens de défense de la liberté d'expression et d'hommage aux victimes de la barbarie obscurantiste.

Cependant, au-delà de l'émotion et du deuil collectif nécessaire, le Syndicat ne se laissera pas enfermer dans une « union sacrée » interdisant demain toute forme de revendication en matière de moyens pour les services de la DGFIP au nom du « tout sécuritaire ».

Les événements récents sur fond de crise économique persistante ne doivent pas nous faire oublier les nombreux points de désaccord avec le gouvernement tant dans la mise en œuvre du pacte de responsabilité que du projet de loi Macron et de révision générale des missions de l'État.

Le Conseil Syndical rappelle que les suppressions massives d'emplois de ces dernières années à la DGFIP préfigurent l'abandon de pans entiers de missions. Actuellement, les simplifications de service et les restructurations incessantes pénalisent la collecte de l'impôt nécessaire à l'investissement public et obèrent la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales. Le maintien de la présence de l'État sur l'ensemble de ses missions, au plus près du citoyen, sur tout le territoire préserve davantage que de longs discours les valeurs républicaines de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité.

À ce titre, **F.O.-DGFIP** condamne fermement la disparition programmée de 850 postes comptables à l'horizon 2018. Le Conseil Syndical rejette d'ores et déjà toute interprétation abusive des conclusions des deux rapports demandés par la Direction Générale concernant, pour l'un, la qualité du service rendu aux collectivités territoriales par les comptables publics et, pour l'autre, la simplification de la taxation de l'impôt. Il alerte les personnels sur le danger que représente, pour le réseau de la DGFIP, le projet de mise en place des Maisons de l'Etat.

F.O.-DGFIP s'oppose à la démarche stratégique qui prépare la réduction du maillage territorial et, à terme, le démantèlement du réseau comptable. Dans ce but, la Direction Générale a imposé la réduction des horaires d'ouverture au public de nos services.

Pour **F.O.-DGFIP**, cette volonté de réduire le service public sous couvert d'améliorer les conditions de travail des agents n'est qu'un leurre visant à vider nos accueils et à pousser les usagers vers la dématérialisation et la communication virtuelle. L'expérimentation des centres de contacts participe de cette même logique.

F.O.-DGFIP dénonce les réaffectations d'office des évaluateurs du domaine et des agents des équipes de renfort comme les déplacements d'office de comptables de postes reclassés au mépris des règles de gestion, par ailleurs inadaptées au réseau de la DGFIP.

F.O.-DGFIP continuera à combattre ces attaques contre les missions et les personnels.

F.O.-DGFIP revendique :

- ✓ la défense du service public et du statut,
- ✓ le maintien de toutes les missions de la DGFIP,

- ✓ l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois et le comblement des vacances d'emplois,
- ✓ l'amélioration des conditions de travail.

Le Conseil Syndical appelle tous les agents à rejoindre massivement le syndicalisme libre et indépendant **Force Ouvrière**.

Paris, le 15 janvier 2015